

ECOLE ELEMENTAIRE LARMEROUX

**Procès - verbal
Conseil d'école du mardi 12 mars 2024**

Ouverture de séance : 18h35

Secrétaire de séance : Madame Blas

Étaient présents :

Pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au maire chargée de l'éducation, Madame Clémence Réjaud, directrice du service éducation, Mohamed Tounkara, directeur de centre de loisirs ;

L'équipe enseignante : Madame Larisse, Madame Kerjean, Madame Dijon, Madame Francheteau, Madame Alexis, Monsieur Salembier, Madame Blas;

Les représentants des parents d'élèves : Madame Tissot, Madame Solomiac, Monsieur Reilhac et Monsieur Thill pour la FCPE.

Était excusée : Madame Véronique Coquard, Inspectrice de l'Éducation nationale

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs
- Climat scolaire
- Point sur les évaluations nationales
- Point mairie sur les PEDT
- Avancement des travaux de l'école du Parc
- Règles des jeux de cours récré et périscolaire
- Retour sur l'organisation de la remise des livrets
- Projets d'école

• Point sur les effectifs

- Depuis le début de l'année il y a eu **5 départs**, soit un effectif actuel **de 170 élèves**

• Climat scolaire

- En début d'année, il y a eu quelques tensions. Des mesures ont été prises au sein des classes : séances d'EMC, participation à la journée Non Au Harcèlement.
- Par ailleurs, une intervention des ressources mises en place par l'IEN de la circonscription (cellule climat scolaire...) a permis d'aboutir à un climat scolaire fortement apaisé.
- **ATTENTION** : certains élèves possèdent un portable alors que cela est interdit dans les écoles élémentaires. Il est en effet arrivé qu'un portable sonne en classe. Cela peut entraîner des risques de vols en autres...
- Dans le cas où les enfants seraient malgré tout amenés à avoir le téléphone dans le cartable (éteint), cela reste de la responsabilité des parents. Ce point sera ajouté au règlement intérieur de l'école l'année prochaine.

• Point sur les évaluations nationales

- En début d'année, ont eu lieu les évaluations nationales CP, CE1 et CM1 puis les évaluations de la mi-CP plus récemment.
- A ce stade de l'année scolaire, il en ressort que les performances des élèves se sont sensiblement améliorées. Toutefois, il reste encore des lacunes à combler dans de nombreux domaines.
- L'équipe pédagogique propose donc des APC, la mise en place de PPRE et la possibilité de participer à des stages de réussite, pendant les vacances scolaires, pour les élèves les plus en difficulté. Ces propositions sont à l'initiative des enseignants, les parents donnent leur accord pour la participation de leur enfant.

• Point mairie sur le Projet Educatif Territorial (PEDT)

Présentation du PEDT et du plan mercredi

Mme Martin a présenté le projet et ses objectifs :

- ✓ La création d'un parcours éducatif pour les enfants
- ✓ La création d'une cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire
- ✓ Développer des outils d'information avec les parents

Les détails de ce projet sont mis en annexe de ce procès-verbal.

Projet en lien avec l'école

- Le projet poulailler est tombé à l'eau pour cette année mais rien n'empêche de le proposer à nouveau l'année prochaine.
- Conseil municipal des jeunes citoyens en lien avec le centre de loisirs :
- 3 dates ont été retenues pour 3 classes afin de faire visiter la mairie aux élèves (merci à l'équipe municipale) :
 - o Mardi 26 mars : classe de Laura Dijon
 - o Mardi 30 avril : classe de Mme Larisse
 - o Lundi 6 mai : classe de M. Salembier

• Avancement des travaux de l'école du Parc

- Le calendrier du chantier est tenu et une rentrée scolaire en septembre 2025 est toujours d'actualité.
- Une grue sera installée le mercredi 13 mars rue Falret
- D'ici deux mois, un nouveau bâtiment sortira de terre

• Règles des jeux de cours récré et périscolaire

Afin d'apaiser le climat scolaire dans la cour de récréation, des règles ont été mises en place pour le ping-pong et les jeux de ballon. Quand cela est possible, les règles sont identiques entre l'école et le périscolaire.

- Cycle 3 : ping-pong, CM1 le matin et CM2 l'après-midi. Il n'y a plus de jeux de foot jusqu'à nouvel ordre.
- Cycle 2 : pas de ping-pong le matin. Jeu de ballon pour les garçons le jeudi et le mardi pour les filles.
- Jeux de cour périscolaire : lundi, mardi, jeudi tous les jeux sont autorisés. Il n'y a pas de jeux de ballon le vendredi.
- Il n'y a pas de jeu de foot, car cela est une source de conflit. Une nette amélioration a été constatée depuis la mise en place de cette règle. Ainsi, une réflexion est en cours d'étude avec les enfants afin de réintégrer ce jeu éventuellement 2 fois par semaine en réflexion ; un groupe d'élève (cycle 3) pour débattre des règles de fonctionnement toutes les semaines.

Après les vacances de printemps, les CP mangeront au deuxième service.

D'une manière générale (temps scolaire et périscolaire), les enfants n'ont pas le droit de ramener de matériel venant de la maison, afin de limiter les conflits.

• Retour sur l'organisation de la remise des livrets

- Les parents ont été accueillis par les représentants de parents d'élèves. L'organisation a été appréciée de tous.

• Projets d'école

- Point COOP
- Les photos ont rapporté 1002,10 €.
- Il reste 7000 euros sur le compte dont 2400 euros financeront le projet danse. Ce solde ne tient pas compte du deuxième appel à la COOP.

🌈 Jeux olympiques :

Des activités sportives sont organisées en partenariat avec les intervenants sportifs de la mairie.

- Participation au TOP92 (Tour Olympique et Paralympique). A cette occasion, des jeux interclasses jumelés avec d'autres écoles de Vanves sont organisés.

Pour les classes de :

- cp-ce1 et ce1-ce2 : vendredi 22 mars
- ce1-ce2 et ce2 : vendredi 5 avril

Pour les autres classes :

- le savoir rouler à vélo
- le cross des ce2, cm1, cm2 le 14 juin
- les olympiades pour les cp et ce1 le 13 juin

🌈 Autres projets :

- ✓ Projet danse a commencé pour les classes de CP avec l'intervention de Mme Deslayes, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 A avec un intervenant du théâtre de Vanves, pour les quatre autres classes les séances débiteront à partir du 22 avril.
- ✓ Le carnaval : le vendredi 5 avril, après-midi sous forme de défilé, les élèves choisissent librement leur déguisement + goûter
- ✓ Le festival du livre : le vendredi 17 mai de 19h00 à 20h30 avec une exposition sur le thème des JO dans le préau.
- ✓ La boum des CM2 : le 18 juin de 18h à 20h.
- ✓ La fête de fin d'année : le 28 juin de 19h à 22h sous forme d'une kermesse + restitution sous forme de représentation du projet danse.

Une concertation avec la FCPE est prévue afin d'étayer l'organisation et les modalités des prochains événements.

Prochain conseil d'école : le vendredi 31 mai à 18h.